St Jean de Védas, le 10/04/2022

FFB FEDERATION FRANÇAISE DE BRIDGE
COMITÉ DU LANGUEDOC ROUSSILLON

50, rue Théophraste Renaudot
Résidence Parc Saint Jean, Bât. 1 RdC
34 450 St Jean de Védas
Tel : 04 67 02 88 61
Mail : comitebridgelr@wanadoo.fr

Compte-rendu réunion Conseil Régional du 08 04 2022

Assistaient à la réunion : Présidente : Josée Mazas, Vice-président responsable compétitions : Thibault Delmas-Sirven, Vice-président responsable Communication et Développement : Jean Charles Olivan, Trésorière adjointe : Corine Bonnet, Secrétaire générale adjointe : Claudette Caussignac, Membres : Jean-François Jullien, Annick Le Bervet, Directeur des compétitions : Diane Olivan ; Secrétaire du comité : Alexie Coll.

Etaient excusés : Luc Pannetier : Trésorier, Frank Subecz : Secrétaire général ; Charles Bédier, Jean-Jacques Rouvière, Antoine Stivala : membres.

RAPPEL DES DÉCISIONS PAR MAIL

A) Vote par mail du 26 janvier 2022 sur le nouveau Règlement Intérieur (version 11)

Mail envoyé le 26/01/2022 :
« *Lors de notre séance du 21 janvier 2022, le Conseil régional a demandé de mettre en place en urgence et de faire valider par mail quelques modifications dans le Règlement intérieur du Comité LR afin de nous mettre en conformité avec le fonctionnement actuel du Comité (appel d'offre pour prestataires, réunions, CRED).*

Vous trouverez donc ci-joint :

Le nouveau Règlement intérieur du Comité Régional de bridge (version 11, 26 janvier 2022) accompagné d'un document de synthèse listant les 5 principales modifications apportées, ainsi que le Règlement intérieur actuellement en vigueur pour vous permettre de les comparer si besoin (version 10, 8 janvier 2020).

Je vous demande donc, par retour mail, de voter sur l'adoption du nouveau Règlement intérieur dans sa version 11 du 26 janvier 2022 (« POUR », « CONTRE » ou « ABSTENTION »). »

Décision : → le Conseil régional valide le nouveau Règlement intérieur version 11 du 26 janvier 2022. Cette décision est votée par 10 voix « POUR »

B) Vote par mail du 25 février 2022 pour les membres de la Commission des Compétitions

Vote qui a été fait en 2 parties :
Mail 1 : 1/ validation pour Diane Olivan et 2/ vote pour la représentante des Président(e)s de club.
Mail 2 : 3/ vote pour un(e) représentant(e) des joueurs des 2ème série et 1ère série et 4/ vote pour un(e) représentant(e) des joueurs des 4ème série et 3ème série (et j'enlèverai pour cette section la candidature de Madame NAMBERT GUIZARD si jamais elle est élue représentante des Président(e)s de club).

« ***Donc voici le Mail 1 :***
Suite aux appels à candidatures qui ont été envoyés pour la mission de Directeur des Compétitions et pour 3 membres de la Commission des Compétitions, vous trouverez ci-dessous les réponses que nous avons reçues pour Directeur des Compétitions et pour représentant(e) des ***Président(e)s de club*** *:*

Pour la mission de ***Directeur des Compétitions****, il n'y a qu'une seule candidature : Diane OLIVAN,*

Les candidatures par ordre alphabétique pour la représentante des ***Président(e)s de club*** *sont les suivantes :*
Christiane BERNABE (n°01839953), Présidente du Bridge Club de La Grande Motte.
Fabienne NAMBERT-GUIZARD (n° 02746678), Présidente de l'As de Cœur de Cournon

Je vous demande donc, par retour mail :
1/ *de* ***valider*** *Diane OLIVAN comme Directeur des Compétitions pour la période du 1/03/2022 au 29/02/2024.*
2/ *de* ***choisir*** *une représentante des* ***Président(e)s de club*** *à la Commission des Compétitions pour la période du 1/03/2022 au 29/02/2024 parmi les 2 candidatures ci-dessus (*la personne qui aura obtenu le plus grand nombre de voix sera désignée ; en cas d'égalité, la voix de notre Présidente comptera double*).* »

Décisions :
1/ Diane OLIVAN est validée comme Directeur des Compétitions pour la période du 1/03/2022 au 29/02/2024 par **11 voix** sur 11 votants (11 membres du Conseil Régional sur 12 ont voté).

2/ Fabienne NAMBERT-GUIZARD (n° 02746678), Présidente de l'As de Cœur de Cournon, est désignée comme représentante des Président(e)s de club à la Commission des Compétitions pour la période du 1/03/2022 au 29/02/2024 par **10 voix** (et 1 voix pour Christiane BERNABE sur 11 membres du Conseil Régional sur 12 qui ont voté).

« ***Voici le Mail 2 :***
Suite aux appels à candidatures qui ont été envoyés pour la mission de Directeur des Compétitions et pour 3 membres de la Commission des Compétitions, vous trouverez ci-dessous les réponses que nous avons reçues pour un(e) représentant(e) des ***joueurs des 2ème série et 1ère série*** *et pour un(e) représentant(e) des* ***joueurs des 4ème série et 3ème série*** *:*

Les candidatures par ordre alphabétique pour un(e) représentant(e) des ***joueurs des 2ème série et 1ère série*** *sont les suivantes :*
Claude BRUN (1ère série Carreaux, n° 04199643) du Bridge Club Narbonnais
Anne-Marie LEFEBVRE (1ère série Cœur H, n° 00024761) du Bridge Club de La Grande Motte
Anne-Marie PAUTASSO PIANELLI (2ème série Coeur, n° 01011460) du Bridge Club du Grau du Roi

Les candidatures par ordre alphabétique pour un(e) représentant(e) des ***joueurs des 4ème série et 3ème série*** *sont les suivantes :*
Frédéric DAUMAS (3ème série Coeur, n° 02431162) du Bridge Club de La Grande Motte
Odon DE BEARN (3ème série Pique, n° 02167410) du Club des Amis du Bridge de Castries
Guy HESSCHENTIER (3ème série Coeur, n° 02801696) du Bridge Club Carnon Mauguio
Alain THIERRY (3ème série Promo, n° 3145647) du Bridge Club As de Cœur Juvignacois

Les numéros de licence ont été rajoutés pour que vous puissiez aller consulter leurs pages FFB si vous ne connaissez pas toutes les personnes.

Je vous demande donc, par retour mail :

***3/ de choisir** un(e) représentant(e) des **joueurs des 2ème série et 1ère série** à la Commission des Compétitions pour la période du 1/03/2022 au 29/02/2024 parmi les 3 candidatures ci-dessus (la personne qui aura obtenu le plus grand nombre de voix sera désignée ; en cas d'égalité, la voix de notre Présidente comptera double si elle fait partie des votes pour les 2 personnes à départager. Sinon, je reviendrai vers vous).*

***4/ de choisir** un(e) représentant(e) des **joueurs des 4ème série et 3ème série** à la Commission des Compétitions pour la période du 1/03/2022 au 29/02/2024 parmi les 4 candidatures ci-dessus (la personne qui aura obtenu le plus grand nombre de voix sera désignée ; en cas d'égalité, la voix de notre Présidente comptera double si elle fait partie des votes pour les 2 personnes à départager. Sinon, je reviendrai vers vous).*

Les validations des candidatures uniques ainsi que le résultat final des désignations seront inclus dans le CR de notre prochaine Réunion du Conseil régional. »

Décisions :
3/ Anne-Marie LEFEBVRE (1ère série Cœur H, n° 00024761, du Bridge Club de La Grande Motte) est désignée comme représentante des **joueurs des 2ème série et 1ère série** à la Commission des Compétitions pour la période du 1/03/2022 au 29/02/2024 par **8 voix** (3 voix pour Claude BRUN et aucune pour Anne-Marie PAUTASSO PIANELLI sur 11 membres du Conseil Régional sur 12 qui ont voté)..

4/ Odon DE BEARN (3ème série Pique, n° 02167410, du Club des Amis du Bridge de Castries) est désignée comme représentante des **joueurs des 4ème série et 3ème série** à la Commission des Compétitions pour la période du 1/03/2022 au 29/02/2024 par **11 voix** (et 0 voix pour les autres candidatures sur 11 membres du Conseil Régional sur 12 qui ont voté).

DEROULEMENT DE LA REUNION DU COMITE DU 8/4/2022

1°) Ecrans pour les compétitions

- Actuellement 4 clubs sont équipés d'écrans pour recevoir des finales de Ligue : Agde, Narbonne, La Bridgerie et la Grande Motte.
- Diane Olivan demande que 5 clubs en soient équipés car 2/3 des compétitions viennent de l'Est du Comité et de la région Montpelliéraine.
- Josée Mazas dit que le club d'Agde renonce à organiser des compétitions avec écrans et propose de donner ces écrans à un nouveau club.
- Diane Olivan préfère donner ces écrans aux clubs qui en ont déjà pour remplacer ceux HS et demande l'achat de nouveaux écrans.
- Ces écrans étant très chers (300 Euros) Jean-François Jullien propose de faire une étude de devis de fabrication.

Une décision finale sera prise lors de la prochaine réunion.

2°) Validation des nouveaux calendriers des compétitions 2022/2023

Décisions : → le Conseil régional, après présentation du nouveau calendrier des compétitions pour la catégorie Promotion, le valide à l'unanimité des présents par 6 voix « POUR ».
→ le Conseil régional, après présentation du nouveau calendrier général des compétitions le valide à l'unanimité des présents par 7 voix « POUR ».

3°) Conditions de repêchage pour les compétitions 2022/2023

- Dans chaque club, il n'y aura pas de repêchage au-delà de 70% des participants.
- Ensuite on prendra le 1er du centre qui a le plus gros reste.
- Ensuite on prendra le 1er du centre suivant.
- Puis le 2ème et ainsi de suite.

4°) Attribution des arbitrages

Diane Olivan informe les membres du comité sur la méthode d'attribution des arbitrages aux arbitres chaque année :

- Un coefficient d'attribution existe pour chaque type d'arbitre.
- Le coefficient sera pondéré :
  - Pour les nouveaux arbitres afin qu'ils aient un démarrage progressif.
  - Pour les arbitres rencontrant des difficultés récurrentes et qui ne pourront désormais arbitrer que des compétitions par paires.

5°) Questions diverses

Les stages au comité : Le stage des moniteurs s'est très bien déroulé début Mars avec 8 candidats.
Le stage d'arbitres étant fortement plébiscité, 3 sessions auront lieu

- 1 à Montpellier du 25 au 29 Avril 2022
- 1 à Béziers du 2 au 6 Mai 2022
- 1 à Montpellier du 2 au 6 Mai 2022

La prochaine réunion du Comité aura lieu le **Vendredi 3 Juin à 10 Heures**.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée.

La Présidente	La Secrétaire générale adjointe
Josée Mazas	Claudette Caussignac

JM/FS/CC 2022/04/CR14/01